

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2014**

Délibération  
n° 2014.09. 87.B

**Acquisition de  
mobilier de bureau,  
manifestations et  
petite enfance :  
avenant n°1**

**LE QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 août 2014**

**Secrétaire de séance** : Michel GERMANEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Didier LOUIS, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, François NEBOUT

**Ont donné pouvoir** :

Xavier BONNEFONT à François NEBOUT

**Excusé(s)** :

Fabienne GODICHAUD

**Absent(s)** :

Xavier BONNEFONT

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 04 SEPTEMBRE 2014**

**DELIBERATION  
N° 2014.09. 87.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS  
PUBLICS

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU, MANIFESTATIONS ET PETITE ENFANCE :  
AVENANT N°1**

Par délibération n°47 B du 20 mai 2010, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'une consultation pour l'acquisition de mobiliers à usage de bureaux, manifestations et petite enfance à destination des services du Grand Angoulême.

La commission d'appel d'offres du 25 novembre 2010 a attribué le marché n°2010/93 à la société PROMOBURO – 24 rue Robert Doisneau – ZE Ma Campagne – 16000 ANGOULEME.

Le marché est à bons de commande sans minimum ni maximum.

Aujourd'hui, il est nécessaire de passer un avenant pour prendre en compte l'achat de lits destinés à la crèche « Les Poussins » et donc d'ajouter à la gamme proposée dans le marché initial le catalogue MATHOU (mobilier pour la petite enfance).

L'avenant n°1 n'a aucune incidence financière sur le marché.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°1 au marché pour « l'acquisition de mobiliers à usage de bureaux, manifestations et petite enfance » confié à la société PROMOBURO –24 rue Robert Doisneau – ZE Ma Campagne – 16000 ANGOULEME - ayant pour objet d'ajouter le catalogue MATHOU à la gamme de mobiliers proposée.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame Fabienne Godichaud en qualité de 3<sup>ème</sup> vice-présidente en charge des marchés publics à signer ledit avenant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE ,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**09 septembre 2014**

**Affiché le :**

**09 septembre 2014**